



Prochaines animations

- 04 janv : Nuit du Ukulélé
- 06 janv : Réunion ateliers nutrition
- 10 janv : Vœux Pouldouran
- 11 janv : Vœux Hengoat
- 17 janv : Vœux Pommerit-Jaudy
- 18 janv : Vœux La Roche-Derrien
- 24/25 janv : Atelier ornithologie
- 25 janv/01 fev : semaine du son



Dans ce numéro :

- Conseil municipal 2-3
- Infos locales 4
- Dans le rétroviseur 5
- Infos diverses 6-7
- Manifestations futures 8

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En écrivant ces quelques mots, mes premières pensées vont d'abord vers celles et ceux d'entre vous, qui, du fait de la maladie, de la perte d'un proche ou d'une situation personnelle compliquée, ont vécu une année particulièrement éprouvante. Je souhaite sincèrement que cette nouvelle année vous apporte le réconfort et la sérénité nécessaire pour surmonter ces moments difficiles.

L'année 2019 s'efface pour irrémédiablement laisser place à une nouvelle année, et fait extraordinaire, il en est ainsi chaque année. Du coup, depuis des siècles, on se souhaite une bonne année, sachant qu'elle ne sera pas pour autant forcément meilleure que celle d'avant, mais c'est ainsi, c'est ce qu'on appelle la tradition !

La tradition veut aussi que j'écrive un petit texte à votre attention. Je laisse donc mes quelques neurones* encore actifs en cette période de fêtes de fin d'année me guider au fil des mots et, après relecture, je me rends compte que ce premier enchaînement de phrases, même s'il est conforme à l'actualité, n'est pas très festif ! Aïe ! Je recommence ! J'oublie les conflits sociaux, la réforme des retraites, les inondations, le vent... J'oublie que plus de 80 % de la richesse mondiale va aux 1% des plus riches, j'oublie aussi les incendies et la canicule en Australie, j'ai déjà zappé celle de cet été en France et je positive ! J'ose alors imaginer que des chaînes TV comme la quinze (des pros de la com !) vont pouvoir me remettre sur les rails de la joie et de la bonne humeur !!! Et bien oui, surprise, sur une demi-heure de diffusion, trois minutes de bonheur !! Les autres vingt-sept minutes sont consacrées à leur fonds de commerce, la dramaturgie, une rafale de vent égale un envoyé spécial, un train qui démarre, deux envoyés spéciaux etc... Bref si ça continue on aura plus d'envoyés spéciaux que de personnel dans les hôpitaux et dans les EHPADs, il y a quand même des priorités, faux pas déconner quand même ! Pourvu que les envoyés spéciaux ne se mettent pas en grève ! Brefs trois minutes de bonne humeur, pas de bonheur quand même ! Les courses pour le réveillon !!! En voilà une bonne idée, les réveillons et repas de fêtes de fin d'année !!

Nickel, j'ai mon thème ! Même si je me dis que ça ne va pas être la fête pour tout le monde, certains, toujours par tradition vont dépenser un peu, beaucoup ou passionnément et vont ramer tout le début de l'année, peut-être même toute l'année, mais ce ne sera ni pire, ni meilleur qu'avant peut-être ! Beaucoup, et c'est tant mieux, vont se retrouver en famille ou entre amis, certes il faudra éviter quelques sujets, un peu de diplomatie** dans ces moments-là ne peut pas faire de mal ! Plus la soirée va s'avancer plus les risques seront grands ! ***

Du coup, il va falloir gérer, un peu comme un équilibriste sur son fil, un coup à gauche, un coup à droite, le but étant d'arriver au bout de la soirée sans avoir fâché personne !

En fin de soirée, certains vont refaire le monde, sans toutefois y arriver, il faut dire qu'il y a du boulot ! Et voilà, tout le monde est couché, ça s'est bien passé, ouf ! En peluche, Noël oblige, on a bien mangé, la grande bouffe et les petits gâteaux sans oublier les petits cadeaux ! Au final c'était une bonne soirée !

Demain on mange chez qui ?

Certes je caricature un peu, mais l'important dans l'histoire comme dans toutes les histoires, c'est la fin, il faut qu'elle soit belle ! Pour ce faire j'ai glissé quelques étoiles dans mon texte pour vous susurrer quelques conseils. J'ai vu sur BFM qu'il fallait faire comme ça maintenant ! Les chroniqueurs qui nous bassinent toute l'année en rajoute une couche aussi à Noël en nous expliquant ce qu'il faut faire ou ne pas faire**** ! C'est mieux ou pire que Google Home !

Moi, je pense, mais peut être suis-je utopiste, que nous pouvons encore réussir à gérer nous-même ces moments-là, que mieux encore, nous pouvons, même sans avoir bu quelques verres de trop, rêver à un monde meilleur, que plus que de la diplomatie, de l'écoute et de l'attention envers les autres, du respect et de la tolérance aussi, nous permettrons de glisser vers un monde plus humaniste !

../.

Par des actions individuelles et collectives, par une valorisation de chacune et chacun d'entre nous, nous évoluons doucement mais pas trop quand même vers un bien vivre ensemble pour le meilleur et pour le...meilleur ! Un adage dit que le malheur des uns fait le bonheur des autres, je reste persuadé que l'on sort grandit lorsque notre bonheur a contribué au bonheur des autres.

Cette année, les élus de La Roche-Jaudy, les membres du Centre Communal d'Actions Sociales, le personnel communal et de l'EHPAD, malgré la charge de travail qu'impose la création d'une commune nouvelle, ont eu beaucoup d'honneur à essayer de vous proposer une vie collective meilleure et ont eu beaucoup de bonheur à essayer de contribuer au votre. Je tiens à les remercier ainsi que tous les bénévoles, de la banque alimentaire, des bibliothèques et des associations qui contribuent largement à ce bien vivre ensemble. C'est en mon nom et en leurs noms, que je vous présente tous mes vœux pour l'année 2020. Vous êtes toutes et tous invités à partager un moment de convivialité lors des traditionnelles, mais néanmoins festives, cérémonies des vœux.

« Chaque génération, sans doute, se croit vouée à refaire le monde, la nôtre sait pourtant qu'elle ne le refera pas. Mais notre tâche est peut-être plus grande, elle consiste à empêcher que le monde se défasse » Albert Camus Artiste, écrivain (1913 - 1960)

Bloavezh mat !

Votre Maire, Jean-Louis Even.

Petits conseils pour réussir un bon réveillon !

**Je laisse à chacune et chacun d'entre vous échanger sur le nombre de mes neurones, ça peut donner une idée de conversation pendant tous ces repas où l'on ne peut pas aborder tous les sujets, sur ce thème on peut tenir plus d'une heure !*

*** En matière de diplomatie, évitez de parler de la tante Lulu qui est fâchée avec tout le monde sauf avec vous, la politique en fin de soirée ce n'est pas top non plus ! Un peu d'humour peut aussi aider !*

**** L'alcool n'aide pas forcément à rester diplomate, attention, le lendemain on regrette !*

***** Passez de bonnes fêtes de fin d'années et n'écoutez pas, sauf sur le fait de **ne pas conduire avec de l'alcool**, les conseils des autres. Chacune et chacun d'entre nous sait parfaitement ce qu'il a à faire pour passer une bonne soirée en famille et entre amis ! Passez la meilleure année possible, profitez de chaque instant de bonheur, festoyez avec modération et n'oubliez pas de rester vous-même !*

CONSEIL MUNICIPAL — 12 DÉCEMBRE 2019

Etude chaufferie EHPAD et école publique – La Roche-Derrien

Ce projet prévu depuis plusieurs années a été retardé en raison d'études complémentaires liées aux évolutions réglementaires. Devant la nécessité de revoir les systèmes de chauffage, 2 solutions sont proposées :

- Une solution de chaufferie bois, par LTC
- Une solution gaz naturel, par GRDF

GRDF propose de relier l'EHPAD et l'école de La Roche-Derrien au réseau gaz naturel déjà existant (rond-point de Boured). Ce faisant, les habitations se trouvant sur le tracé pourraient aussi bénéficier du raccordement au gaz naturel. L'extension du réseau est évaluée à 55.000€ TTC à la charge de la commune.

Le projet de chaufferie bois et réseau de chaleur serait porté par Lannion-Trégor Communauté. Il n'y a donc pas d'investissement à prévoir pour la commune.

Les avantages de la filière bois-énergie sont :

- Avantage environnemental : faible émission de CO² ; émissions 3.5 x inférieures au gaz,
- Avantage territorial : création d'emplois locaux,
- Avantage économique : TVA à 5.5% au lieu de 20%, et moins dépendante de la fluctuation des prix des énergies fossiles ; la taxe carbone ne s'applique pas sur le bois.

Rappel des textes réglementaires : 23 % d'énergie renouvelable dans le mix énergétique d'ici 2020 ; 32 % d'éner-

gie renouvelable en 2030 dont 38 % de la consommation finale de chaleur en énergies renouvelables. La solution bois permet à la Commune d'atteindre ces différents objectifs.

Les deux solutions représentent une économie importante par rapport à l'existant :

- La solution gaz naturel est la moins onéreuse, mais demande un investissement de la part de la commune.
- La solution bois propose un gain financier moindre que le gaz. Cependant, l'investissement est porté par la communauté de communes, et présente le plus fort avantage écologique.

Le Conseil Municipal adopte à la majorité la mise en place d'une chaufferie bois (31 pour la solution bois et 2 pour la solution gaz).

Contribution course « Ar Redadeg »

La course « Ar Redadeg » est une course de relais pour la langue bretonne qui a lieu tous les deux ans depuis 2008. Elle aura lieu du 15 au 23 mai 2020 de Carhaix à Guingamp sur plus de 300 communes de la Bretagne. Le tracé de la course prévoit un passage sur La Roche-Jaudy (La Roche-Derrien) le 16 mai entre 20h et 21h. La commune de La Roche-Jaudy souhaite s'associer à l'événement, et donc verser une subvention de 300€ à l'association organisatrice d'Ar Redadeg pour la course de 2020.

CONSEIL MUNICIPAL — 12 DÉCEMBRE 2019

Renforcement Falaise motte féodale

Il est nécessaire de renforcer les remparts au droit de la falaise de la Roche-Derrien. Une procédure est en cours, une subvention de 15.000€ a été attribuée dans le cadre du contrat de territoire.

Sortie jeunesse

Sortie à la patinoire programmée le 27 décembre/Circuit de ramassage prévu sur les 4 communes. Recherche accompagnateurs : se signaler en mairie.

Salle des fêtes de La Roche-Derrien

Des travaux d'isolation étant nécessaires sur la salle des fêtes de La Roche-Derrien, le Conseil Municipal valide le choix de l'entreprise Iso Style, pour un montant prévisionnel de 21.549€HT. Des travaux de rénovation du chauffage sont également envisagés, des devis sont en cours.

Jardins partagés : convention de mise à disposition d'un terrain communal

Pour les besoins de l'association « les jardins partagés Rochois », qui souhaitent réaliser un jardin partagé, la commune de La Roche-Jaudy a décidé de mettre à disposition une parcelle communale, située rue du Jouet à La Roche-Derrien.

Dissolution du SIVAP

Dans le cadre des transferts de compétence à Lannion-Trégor Communauté, la compétence voirie doit être transférée. Il convient pour se faire de valider la dissolution du SIVAP du Trégor, qui exerce cette compétence pour La Roche-Jaudy, et de réaliser le transfert à Lannion-Trégor Communauté.

Convention lotissement « Résidence des Marronniers », Pommerit-Jaudy

La commune a sollicité la SEM Lannion Trégor pour la réalisation d'un lotissement à usage d'habitation, situé rue des Marronniers et cadastré comme suit :

Références cadastrales	Surface totale
OA n°1379	3807 m ²

Conformément à l'article R.442-8 du code de l'urbanisme, une convention doit être conclue entre la SEM Lannion-Trégor et la commune afin de prévoir le transfert dans son domaine de la totalité des voies et espaces communs une fois les travaux achevés.

Ce transfert se fait à l'euro symbolique. Les frais d'actes liés seront à la charge de la commune.

Convention voirie pour programme de voirie communale, Pommerit-Jaudy

La commune a décidé de conduire une opération de programme de voirie communale 2019 à Pommerit-Jaudy et

a, pour se faire, sollicité Lannion-Trégor Communauté pour une mission de maîtrise d'œuvre. Afin que cette maîtrise d'œuvre puisse être réalisée, il convient de signer une convention avec LTC afin de lui confier cette mission.

Le coût prévisionnel de la maîtrise d'œuvre est de 800€TTC.

Conseil Municipal des Jeunes



Les points abordés par les élus du CMJ sont énoncés :

- Tarifs de la cantine,
- Sorties cinéma,
- Environnement : organisation d'une journée éco-citoyenne pour ramassage des déchets,
- Sécurité des piétons,
- Création d'un skate parc,
- Cadre de vie : la Commune a acheté et installé des poubelles ; les jeunes ont proposé de les doubler, afin que l'une des deux soit réservée aux déchets recyclables, signalée en jaune,
- Ateliers philo,
- Verres consignés dans les écoles,
- Boîtes à idées dans les écoles,

Le Maire a souligné le dynamisme de ce Conseil Municipal des Jeunes, attentif à la parole de chacun et où tous se respectent.

Deux nouveaux agents administratifs

Mikaël LEBOSQ, Directeur Général des Services, et Claire LIDEC, Secrétaire Administrative, ont rejoint l'équipe en place, en remplacement d'agents absents.



INFOS LOCALES

Prochain Conseil

Le 6 février 2020 à la mairie de La Roche-Derrien.

Cérémonies des vœux

A Pouldouran : vendredi 10 janvier à 18h30

A Hengoat : samedi 11 janvier à 18h30

A Pommerit-Jaudy : vendredi 17 janvier à 18h30

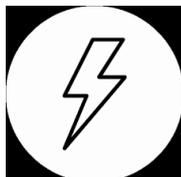
A La Roche-Derrien : samedi 18 janvier à 18h30

Informations utiles - en cas de panne en dehors des heures d'ouverture des mairies

Une ligne téléphonique est tombée sur l'espace public ou est endommagée : **contacter le 3900**. En cas de danger grave et afin de sécuriser les lieux : **contacter le 112**.

Un danger sur une route départementale : **contacter le 112**.

En cas de panne d'électricité : **contacter le 09 726 750 22**



Cantine à 1€

Pour rappel, les formulaires ont été distribués aux familles des écoles de La Roche-Jaudy afin de bénéficier de la cantine à 1€/tarif réduit. **Pensez à rapporter vos formulaires si ce n'est pas déjà fait !**

Banque Alimentaire

La collecte assurée par les bénévoles, a permis de récolter, sur le territoire de LTC, 68 tonnes. 142 kg au Huit à 8 de La Roche-Derrien et 48 kg à Votre Marché de Pommerit-Jaudy.

Transports scolaires - LTC - Sécurité et Visibilité

LTC a distribué un gilet haute visibilité à chaque usager inscrit en scolaire sur le réseau TILT. Ce gilet est obligatoire pour l'utilisation des services scolaires à partir du lundi 06 janvier 2020.

Aucune obligation de porter le gilet, mais vivement conseillé, aux élèves inscrits et titulaires de la carte BreizhGo du Conseil Régional. Les élèves peuvent en faire la demande sur le site : <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires>.

Fibre Optique

Dans le cadre du déploiement de la Fibre Optique sur notre commune à compter de fin 2020, certains de nos habitants ont reçu un courrier les invitant à élaguer leurs arbres et arbustes jouxtant les lignes téléphoniques. La 1^{ère} réunion a permis d'expliquer les enjeux et de remettre à chaque participant les fiches parcellaires.

La prochaine réunion aura lieu le 17 janvier à 9h en mairie de Pommerit-Jaudy, elle sera suivie d'une visite sur le terrain permettant de répondre individuellement à chaque propriétaire par des conseils personnalisés.

Toutes ces opérations sont coordonnées par le service environnement de Lannion-Trégor Communauté.

Église HENGOAT

Pour des raisons de sécurité, l'accès à l'église de Hengoat est provisoirement interdit au public. En effet, des morceaux de la voûte tombent régulièrement au sol mettant en danger les personnes pouvant être présentes. Un diagnostic est en cours.



DANS LE RÉTROVISEUR

Bibliothèque de La Roche-Derrien



Le 17 octobre, les maternelles de l'école Sainte-Catherine ont écouté l'histoire de « Ours qui lit »
Les élèves des écoles de La Roche-Derrien se rendent régulièrement à la bibliothèque pour lire et emprunter des livres

Ouverture de la bibliothèque de La Roche-Derrien
Le mercredi de 9h45 à 11h45
Le samedi de 14h à 16h
bibliolrd@gmail.com



Le 30 octobre, est intervenue Rozenn Gléonec, illustratrice et auteure d'albums pour enfants, "Un Rêve" et "Découverte" édités aux éditions Du Moustier.
Les enfants ont réalisé une page d'un cahier de couture. Beaucoup d'attention et d'intérêt de la part des enfants et des adultes présents.



Les bénévoles de la bibliothèque municipale de La Roche-Derrien, le maire et son adjoint à la culture Joël Morvan ont chaleureusement remercié Annick Le Monier qui se retire de l'équipe après 47 années de participation au fonctionnement de ce lieu. Un engagement sans faille qui aura duré 47 ans ce qui est « extrêmement rare ».
« L'espace va être redistribué et les murs rafraîchis », confirme l'adjoint au maire Joël Morvan.

Samedi 14 décembre, pour la première fois, La Roche Jaudy a accueilli, en l'église de Pouldouran, les choristes de l'École de musique communautaire du Trégor. La chef d'orchestre, Marie-France Nihoul, qui affectionne particulièrement ce lieu par sa qualité acoustique a visé juste, au vu du public venu nombreux. Plus d'une centaine de personnes ont fort apprécié le concert de Noël intitulé « Entre le bœuf et l'âne gris ». Le public a été enchanté par la qualité de la prestation, des petits aux plus grands chanteurs. Un concert avec des notes qui mettent l'eau à la bouche pour entamer comme il se doit les fêtes de fin d'année » précise l'adjointe à la communication, Mireille Salic, l'instigatrice de ce concert.



La troupe Les Pas tristes a repris le chemin des planches. Les répétitions se déroulent le vendredi, à 19 h pour les jeunes et à 20 h 30 pour les adultes au lycée Pommerit. Les jeunes ont choisi de jouer une pièce dont l'histoire commence par la préparation d'un repas entre amis, un jour particulier, avec de nombreux rebondissements. La pièce des adultes : c'est l'histoire d'un mari qui veut faire une surprise à sa femme en achetant un bien immobilier. Cette aventure sera-t-elle son pire cauchemar ?

Renseignements/inscriptions au 06.30.03.30.85

INFOS DIVERSES

Élections municipales 2020 : Pensez-y !

Les élections des conseillers municipaux et communautaires auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020.

Pour voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales : pour cela, vous avez jusqu'au

vendredi 7 février 2020.

Vous pouvez vous inscrire en ligne ou vous rendre en mairie, muni d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile**.



Toute personne peut vérifier les références de son inscription (nom, prénoms, bureau de vote) sur le site internet :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Pensez-y : il est encore temps de rectifier votre situation !

Informations complémentaires :

Si vous avez déménagé à l'intérieur de la Commune de La Roche-Jaudy : Merci de vous présenter en mairie afin d'effectuer le changement d'adresse / changement de bureau éventuel.

Si vous avez signalé une erreur sur votre carte d'électeur lors des élections européennes : vous allez prochainement recevoir votre nouvelle carte.

Vous avez ou allez avoir 18 ans : si votre recensement a été effectué dans la commune, votre inscription est automatique. Dans le cas contraire, vous devez adresser votre demande à la mairie (pièce d'identité et justificatif de domicile).

La boîte à initiatives

La Coopérative d'Activités et d'Emploi Avant–Premières, l'ADESS Ouest Côtes-d'Armor et le Foyer des Jeunes Travailleurs de Lannion lancent du lundi 3 février 2020 au vendredi 17 juillet 2020, la **formation-action « La Boîte à Initiatives »** pour des jeunes âgées de 18 à 26 ans venant de l'Ouest des Côtes-d'Armor.

La Boîte à Initiatives a pour but d'outiller les jeunes afin de développer leurs capacités d'agir, d'encourager la création et la mise en œuvre de leurs initiatives sur le territoire et de les former à penser un projet de la conception à la réalisation. Dans une dynamique collective les stagiaires expérimenteront la démarche projet et mettront en œuvre des actions.

Pollution—Vigipol

La préfecture maritime a communiqué sur l'origine du pétrole retrouvé sur plusieurs oiseaux morts échoués sur la côte Nord de la Bretagne depuis le 15 novembre 2019. Cet hydrocarbure pourrait provenir de l'épave du Tanio qui gît par 80 mètres de fond au large de l'île de Batz depuis avril 1980. Le préfet maritime a déjà diligenté divers moyens nautiques, aériens et satellitaires afin de relocaliser précisément l'épave et d'observer une éventuelle fuite au droit ou à proximité de l'épave. Aucune pollution par hydrocarbures n'a été observée jusqu'à présent ni en mer ni à terre. Les investigations sur l'épave vont se poursuivre pour évaluer les mesures qui pourraient s'avérer nécessaires.

À ce jour, aucun relargage massif d'hydrocarbures n'est à redouter. Cependant, étant donné que plusieurs milliers de tonnes de pétrole restent emprisonnés dans les cuves du Tanio, il convient de rester vigilant afin de pouvoir détecter au plus vite toute trace de pollution. À cet effet, Vigipol poursuit sa collaboration avec la préfecture maritime, la LPO et le Cedre. Afin de centraliser les infor-

mations, nous vous demandons de continuer à nous signaler toute trace d'hydrocarbures ou tout oiseau ma-zouté mort ou vivant que vous pourriez trouver par mail à l'adresse : pollution@vigipol.org ou par téléphone 02 96 15 84 90 ou 06 88 17 09 97.



Pour rappel :

Si l'oiseau est vivant : Mettre l'oiseau dans un carton percé en manipulant celui-ci avec précaution pour éviter qu'il ne vous blesse. Et contacter la station ornithologique de la LPO de l'île Grande au 02 96 91 91 40.

Si l'oiseau est mort : Mettre le cadavre dans un sac plastique et l'entreposer si possible au froid. Informer rapidement Vigipol qui transmettra l'information. Les gendarmes maritimes passeront ensuite collecter les cadavres d'oiseaux pour procéder au comptage et aux analyses qui permettront peut-être de déterminer l'origine de la pollution.

INFOS DIVERSES

Suis-je concerné par la réforme de la Taxe d'habitation ?

Un nouveau dégrèvement de la taxe d'habitation de votre **résidence principale**, a été institué à compter des impositions établies au titre de 2018 (article 1414 C du CGI). Il s'ajoute aux exonérations et dégrèvements existants. Les résidences secondaires n'entrent pas dans le champ de cette réforme.

Le dégrèvement est progressif : 30 % en 2018 et 65 % en 2019. En 2020, la taxe d'habitation sera dégrévée à 100 % sur la base des taux et des abattements de 2017. Cette réforme va ainsi permettre à environ 80 % des foyers d'être exonérés de la taxe d'habitation.

Attention : la contribution à l'audiovisuel public (CAP) n'est pas incluse dans le dispositif.

En 2019, si votre revenu fiscal de référence de 2018 ne dépasse pas certains montants, vous bénéficierez :

- soit d'un dégrèvement de 65 %,
- Soit d'un dégrèvement dégressif (lorsque le revenu fiscal dépasse légèrement les montants indiqués ci-dessous).

Il sera calculé et accordé automatiquement aux usagers éligibles.

Quotient familial	Seuils RFR à ne pas dépasser pour bénéficier du dégrèvement de 65 %	Seuils RFR à ne pas dépasser pour bénéficier du dégrèvement dégressif
1 part	27 432 €	27 432 € < RFR ≤ 28 448 €
1,5 part	35 560 €	35 560 € < RFR ≤ 37 084 €
2 parts	43 688 €	43 688 € < RFR ≤ 45 720 €
2,5 parts	49 784 €	49 784 € < RFR ≤ 51 816 €
3 parts	55 880 €	55 880 € < RFR ≤ 57 912 €
3,5 parts	61 976 €	61 976 € < RFR ≤ 64 008 €

Si la taxe d'habitation est établie au nom de plusieurs personnes appartenant à des foyers fiscaux distincts, vous devez additionner le nombre de part de chaque foyer ainsi que les revenus fiscaux de référence concernés.

Un simulateur est à votre disposition sur impots.gouv.fr.

Précisions : le dégrèvement est calculé en prenant en compte les taux votés par les collectivités. Ainsi, si votre collectivité décide d'une hausse du taux de taxe d'habitation en 2018 ou 2019, seule la part de taxe d'habitation calculée à partir du taux de 2017 sera dégrévée.

DIS - MAJ le 10/12/2019

Modes Alternatifs de Résolution des Différends (MARD)

Réforme de la procédure civile.

Le décret n°2019-1333 du 11 décembre 2019 réformant La procédure civile a été publié au Journal Officiel du 12 décembre. Il précise les cas dans lesquels le demandeur devra justifier, avant de saisir la justice, d'une tentative de conciliation, de médiation ou de procédure participative, à peine d'irrecevabilité que le juge peut prononcer d'office.

Ainsi, Lorsqu'une personne se trouve en situation de conflit, de nature civile, familiale ou commerciale, pour résoudre ce conflit elle peut tenter de recourir à un MODE AMIABLE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS avant de saisir le tribunal ou le juge.

Il convient de rappeler que la procédure exige, avant toute saisine judiciaire, qu'il soit justifié d'une tentative de règlement amiable du différend.

Permanence d'un conciliateur de justice
à la MSAP de Tréguier/12, rue Laménais
le 3ème mercredi de chaque mois
sur rendez-vous au 02.96.92.33.46



MANIFESTATIONS FUTURES

Bien se nourrir pour rester en forme avec les ateliers nutrition santé seniors .

La Roche-Jaudy met en place avec l'association « Prévention santé 22 » un atelier nutrition.

1^{ère} réunion d'information et d'inscription, le **lundi 6 janvier à 14 h 30 à la mairie de Pommerit-**

Jaudy. Coût : 20€ par participant pour 9 séances. 1^{ère} séance , le lundi 13 janvier et dernière le 23 mars (pas d'atelier durant les vacances de février).

Atelier ouvert à tous les retraités. Durée des séances, 2 h 30 entrecoupée par une pause et un goûter.



La cérémonie des vœux sera animée par le groupe mOna et DJ Yann
Samedi 18 janvier à 18h30
à la salle des fêtes de La Roche-Derrien



PROGRAMME DE LA SEMAINE DU SON à LA ROCHE-DERRIEN

Du 25 janvier au 1er février 2020

Atelier 14/Installation photosonore *KorFolium*/gratuit

Eglise Ste-Catherine/Son binaural « 1347 »/gratuit

Samedi 25 janvier à 18h/entrée libre

Inauguration de la semaine du son . Vernissage de l'installation photo sonore *KorFolium*/rencontre avec les artistes/Atelier 14

Mercredi 29 janvier 15h30 et 20h30/5€

Les murmures ont des oreilles, Cie Le Phalène/spectacle tout public à partir de 8 ans/Salle des Fêtes

Vendredi 31 janvier à 15h/gratuit
Sieste sonore en multidiffusion, de Philippe Ollivier/Salle des Fêtes

Samedi 1er février à 11h/gratuit
Conférence autour de l'expérience audio 3D binaural avec Pascal Rueff et Rozenn Nicol/Salle de la Maladrerie

Samedi 1er février à 15h/gratuit
Sieste sonore en multidiffusion, de Philippe Ollivier/Salle des Fêtes

Samedi 1er février à 12h30 et 18h/gratuit
Performance sonore accordéon et électroacoustique, de Sébastien Libolt/Salle de la Maladrerie



LOGELLOU
CENTRE EXPERIMENTAL DE RECHERCHES ACOUSTIQUES

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne



Avec le Fonds européens agricoles pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

Atlas de la biodiversité intercommunale : Ateliers d'initiation à l'ornithologie

Dans le cadre de la réalisation de l'Atlas de la biodiversité intercommunale porté par Lannion-Trégor Communauté, La Roche-Jaudy a accepté d'être une des communes pilotes de ce travail collaboratif de connaissance de la biodiversité.

Une première réunion a eu lieu le 21 octobre dernier, à Pouldouran, réunissant une trentaine de personnes. La démarche rentre désormais dans une phase de formation des contributeurs à la connaissance des espèces.

Une première formation sur les oiseaux est prévue le **vendredi 24 janvier** prochain à la Maladrerie à La Roche-Derrien entre 18h et 20h. Le **samedi 25 janvier**, de 14 à 16h, pour prolonger et mettre en pratique les connaissances acquises et se frotter au terrain, une balade est proposée à la recherche des oiseaux au départ de la Maison des talus et des routoirs à lin de Pouldouran. Formation gratuite, inscriptions obligatoires à biodiversite@lannion-tregor.com